

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY, Jean-Charles BEYNE, Fantine BRUNEAU, Marie-Hélène CHAUQUET, Jacqueline COUFFY-AUROUX, Wilfried DUTERTE, Herik ERMISER, Marie-José GUIGNABEL, Cédric PETIT, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VASSORT, Michel MAZALEYRAT, Sandra CHARRIERE, Sinem ERGUN

Excusée : Caroline BISSIERE

Procurations : Joël BEZANGER à Ph BRUGERE, Xavier ROUGERIE à Michel MAZALEYRAT

Date de la convocation : 9 septembre 2026

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H05

DELIBERATION N°2026-05-11 : Travaux de restructuration du système d'assainissement

Marie-José GUIGNABEL, adjointe au maire, rappelle à l'assemblée que la commune a lancé une consultation des entreprises pour les travaux d'amélioration de son système d'assainissement, incluant aussi des travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable et sur le réseau d'eaux pluviales.

Elle rappelle que le montant estimatif du projet s'élevait à 1.424.000 € HT dont 1.259.500 € de travaux. Le marché comporte deux lots :

- Lot n°1 : Canalisations et branchements :
- Lot n°2 : Poste de refoulement

Deux offres ont été remises pour le lot n°1

- ENTREPRISE SOGEA : 1 209 385,10 € HT
- GROUPEMENT CORVISIER / MCR : 1 135 621,00 € HT

Deux offres ont été remises pour le lot n°2 :

- MIANE ET VINATIER : 69 980,00 € HT
- SAUR : 68 381,00 € HT

Sur la base des conclusions du rapport d'analyse des offres du bureau d'études SOCAMA, le maire propose de retenir :

- Pour le lot n°1, l'offre du groupement CORVISIER / MCR pour un montant total de 1 135 621,00 € HT avec la répartition suivante :
 - Réseaux EU : 791 874,00 € HT
 - Mise en conformité des branchements 185 553,00 € HT
 - Réseaux EP : 102 218,50 € HT
 - Réseaux AEP : 55 975,50 € HT
- Pour le lot n°2, l'offre SAUR pour un montant total de 68 381,00 €

Le montant actualisé de l'opération est ramené à 1 353 000 € HT dont 1 204 002 € de travaux.

Envoyé en préfecture le 16/09/2026

Reçu en préfecture le 16/09/2026

Publié le

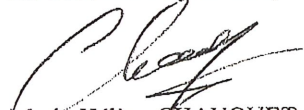
ID : 019-211913603-20260914-2026_05_11-DE



Après en avoir délibéré, le conseil municipal A L'UNANIMITE :

- Décide de retenir, pour le lot n°1, l'offre du groupement CORVISIER / MCR pour un montant total de 1 135 621,00 € HT ;
- Décide de retenir, pour le lot n°2, l'offre de l'entreprise SAUR pour un montant total de 68 381,00 € HT ;
- Autorise le maire à signer le marché ;
- Décide de solliciter une aide financière auprès du Département de la Corrèze pour l'ensemble de l'opération
- Décide de solliciter l'aide de l'agence de l'eau Adour Garonne pour l'opération portant sur la mise en conformité des branchements, le reste de l'opération ayant déjà fait l'objet de l'octroi d'une subvention.

La Secrétaire de séance,

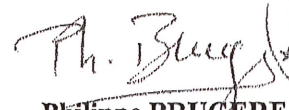


Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Le 14 Septembre 2026

Le Maire,



Philippe BRUGERE

